MONTRIEUX-EN-SOLOGNE

BILAN DES ATELIERS
«JARDINONS NOS VILLAGES»

- Avril 2015 -

DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

La concertation s'est réalisée en deux temps selon le protocole proposé initialement. Les habitants étaient présents de même que les agents communaux qui ont étés impliqués par la commune dès cette phase de concertation.

30 octobre 2013
PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE A L'ÉQUIPE COMMUNALE

La mairie sollicite une présentation préalable aux élus afin de bien comprendre les tenants et aboutissants de la démarche. Le CAUE organise donc une réunion de présentation qui reprend la trame de la réunion de lancement.

06 Décembre 2013
DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Rendez-vous pris pour un parcours dans la commune avec les habitants, élus , techniciens et les différents partenaires à la découverte des espaces publics et naturels du bourg.

Un temps de travail en salle afin de mettre sur papier une trame de diagnostic qui reflète la diversité des lieux et des points de vue.

16 participants

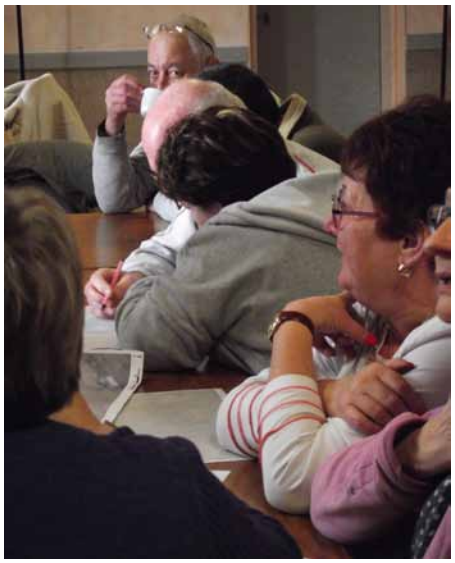

26 février 2014
PRÉSENTATION PISTES D'ACTIONS

Les partenaires présentent en salle la mise en forme du diagnostic ainsi que les propositions d'atelier.
Les participants complètent les éléments présentés, posent des questions sur les contenus et commencent à faire des choix d'ateliers et à imaginer les modalités de leur mise en oeuvre.

9 participants

FAVORISER LA BIODIVERSITE DANS LE BOURG

Photo de l'atelier

Commune support : **Montrieux-en-Sologne**

Cet atelier n'a pas eu lieu.

Intervenant(s) : **Sologne Nature Environnement**

Public visé : **Habitants et agents communaux**

Nombre de personnes participantes : …

Date(s) de réalisation :

Temps consacré : …

RETOUR D'EXPERIENCE :

Sur demande de la commune (Mme. Gaussant) cet atelier n'avait pas été proposé aux habitants. Une participation des parents d'élèves aux deux ateliers avec les scolaires (atelier 4 et 6) a été proposée à la place.

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Les points positifs :

Les points négatifs :

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Aménager ensemble l'aire de jeux

atelier 2

COMMUNE SUPPORT : MONTRIEUX-EN-SOLOGNE

PUBLIC VISÉ : habitants, assistés des agents communaux pour la réalisation

DURÉE ET DATES D'ATELIER : Une réunion publique le 05/11/14, une présentation du projet le 10/12/14, une réunion d'organisation d'atelier le 16/01/15, atelier de plantation le 16/04/15

PÉRIODE FAVORABLE : Toute l'année

INTERVENANTS : CAUE 41

COORDONNÉES :

Nina FENATEU, paysage@caue41.fr, 02 54 51 56 50

DÉROULÉ

Le déroulé de l'atelier et son contenu ont été ajustés au fur et à mesure de la réflexion menée avec les habitants et les élus.

Dans un premier temps, la réflexion s'est portée sur le réaménagement de l'aire de jeu. Pour raison de sécurité, certains jeux ne pouvaient être déplacés et devaient être supprimés, ce qui nécessitait un budget de travaux trop important pour la commune sur l'année en cours. La proposition de réaménagement réalisée par le CAUE au vu de la réflexion menée avec les habitants s'est donc positionnée sur un projet de plus long terme. Une première proposition était de maintenir l'aire de jeux à son emplacement actuel et de réorganiser l'espace par des plantations pour rendre le lieu plus convivial pour les familles. Un aménagement en continuité sur la place de la mairie a été inclus dans la réflexion.

La seconde proposition était d'aménager un nouvel espace de jeux à l'arrière de l'école sur l'aire de loisirs. Ce vaste espace accueille déjà de nombreux usages avec la présence de la salle des fêtes, le potager de l'école, le projet de terrain multi-sports, l'étang et son parcours de santé. Une grande partie de l'espace enherbé reste peu utilisé et nécessite un entretien important. Il a donc été proposé d'investir cet espace par des tontes différenciées et des plantations d'arbres remarquables à l'échelle du lieu pour créer une nouvelle aire de jeux en profitant du dénivelé pour installer quelques gradins. L'ancienne aire de jeu pourrait devenir un square. Du fait de sa proximité, le potager de l'école s'est aussi inclus dans la réflexion. Les institutrices ont souhaité ré-investir le jardin avec les enfants. La plantation de quelques arbres fruitiers a été proposée pour accompagner le futur aménagement. Cette dernière proposition a été retenue par les habitants et les élus.

Les travaux de l'aire de loisirs ne pouvant être réalisés dans les délais de l'initiative, le CAUE a proposé d'accompagner la réalisation des plantations du potager afin de donner un premier élan à l'aménagement futur.

- Réunion publique avec les habitants et les élus avec visite de terrain le 05/11/14
- Présentation des esquisses réalisées par le CAUE et décision d'accompagnement pour la réalisation du potager de l'école le 10/12/14
- Atelier avec les habitants, les élus et les institutrices pour organiser le plan de plantation en fonction des besoins et des contraintes de l'école le 16/01/15
- Atelier de plantation du potager et des fruitiers avec les institutrices, les enfants et les habitants le 16/04/15.

05/11/14
RÉUNION PUBLIQUE

Le CAUE (Nina Fenateu et Mélodie JACQUES) a mené l'atelier de réflexion avec les habitants et les élus présents. Un temps de terrain a permis de déambuler sur site pour évaluer les contraintes et les possibilités d'aménagement. Six participants étaient présents.

10/12/14
PRÉSENTATION DU PROJET

Le CAUE (Nina Fenateu et Mélodie JACQUES) a retravaillé l'esquisse à partir des orientations établies lors de la réunion publique. Le projet a ensuite été présenté aux participants pour valider et ajuster la proposition. Afin de commencer à réaliser une partie du projet, les participants ont proposé de faire l'atelier de réalisation de la partie potager de l'école avec les institutrices et les enfants. Cinq participants étaient présents.

Esquisse de l'aménagement de l'aire de loisirs comprenant le potager et l'aire de jeux

ATELIER 2

AMÉNAGER ENSEMBLE L'AIRE DE JEUX (2/7)

PROPOSITION 1 : AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX DANS L'ESPACE DE LOISIRS

Gradines

Assises en bois

Bord de la Bouzanne, Velles, 36

Guilherand-Granges, 07

Agence APS, Gâtine, 26

Rivolet, 69

Autre exemple

Saint Etienne de Chigny, 37

Gestion

Parc de la Deule

Le jardin Plume

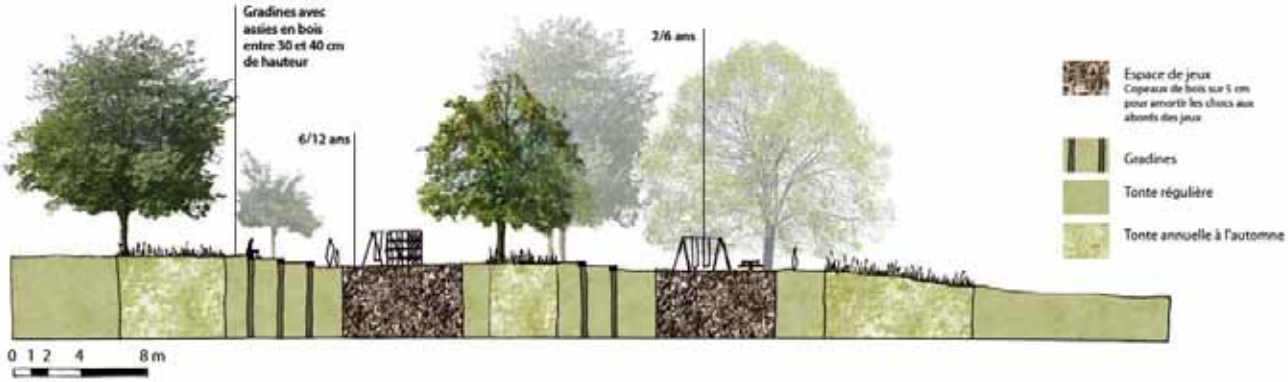

Coupe en long de l'aménagement des deux espaces de jeux

MONTRIEUX-EN-SOLOGNE | PAYS GRANDE SOLOGNE

Proposition de réaménagement de l'aire de jeux actuelle

ATELIER 2

AMÉNAGER ENSEMBLE L'AIRE DE JEUX (3/7)

PROPOSITION 2 : REQUALIFICATION DE L'AIRE DE JEUX EXISTANTE

DEUX ESPACES DE JEUX POUR LES 2/6 ANS ET LES 6/12 ANS

Les jeux seront écartés les uns des autres afin d'investir l'espace. Ils seront regroupés par tranche d'âge avec au centre les jeux des plus grands et ceux des plus petits à l'Est. D'autres bancs pourront être installés. Quelques plantations sont proposées afin de clôturer l'espace et de le rendre plus intimiste et chaleureux. Des espèces champêtres pourront être privilégiées comme proposées dans la première esquisse (érable champêtre, merisier, cormier) ou des espèces fruitières ornementales. Autour des jeux, au niveau des recoins ou des espaces non utilisés en bord de parcelle, quelques vivaces pourront également être plantées en massifs aléatoires au milieu de la pelouse. On évitera la tonte de ces surfaces fleuries dès le début du printemps et jusqu'à l'automne pour laisser les plantes établir leur cycle et se ressemer.

Fruitiers ornementaux

Poirier de Chine
Pyrus communis 'Beech Hill'
Feuillage automnal rouge orangé

Malus trilobata
Pommier à feuilles d'érable
Feuilles rouges orangées

Malus sargentii
Pommier d'ornement
Fruits globuleux rouges foncés

Malus 'Everaste'
Pommier ornemental
Floraison importante en avril mai et petits fruits orangés

Vivaces

Leucanthemum 'Alaska'
Grande marguerite d'été
Floraison : blanc de juin à septembre
Hauteur : 90 cm

Achillea crithmifolia
Achillée
Floraison : blanc d'avril à juin
Hauteur : 0,20 m

Achillea 'credo'
Achillée
Floraison : jaune pâle de juin à juillet
Hauteur : 0,80 m

Scabiosa caucasica
Scabieuse du caucase
Floraison : bleu de juin à novembre
Hauteur : 0,70 m

MONTRIEUX-EN-SOLOGNE | PAYS GRANDE SOLOGNE

Proposition d'aménagement de la place de la mairie en continuité

16/01/15
ATELIER DE RÉFLEXION SUR LE POTAGER

Le CAUE (Mélodie JACQUES) est venu accompagner la commune et les habitants dans la mise en place des travaux de préparation. Les institutrices étaient présentes. Un schéma de plantation et une liste de végétaux ont été fixés pour organiser la préparation et la commande de plantes et de graines.

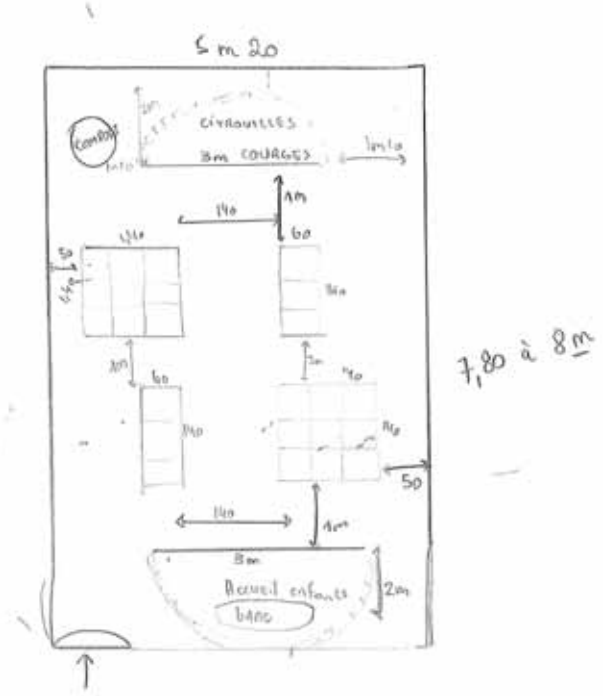

Schéma réalisé par les institutrices

16/04/15
ATELIER DE PLANTATION

Le CAUE (Nina Fenateu et Mélodie JACQUES) a accompagné la plantation du potager et des fruitiers avec les enfants et les institutrices. Deux habitantes été également présentes. L'atelier a permis d'aborder le cycle du végétal, l'usage des plantes au potager et les techniques de plantation avec les enfants. Les trente enfants présents ont pu participer à la plantation. Des conseils d'entretien et de calendrier de plantation ont été partagés avec les institutrices. Les légumes choisis pourront être récoltés avant le départ des enfants pour les vacances d'été ou à leur retour. Un planning pourra être mis en place avec les parents afin d'assurer l'arrosage durant l'été.

Les points positifs :
Des participants peu nombreux mais motivés.
Présence d'une élue réactive qui a permis d'orienter le projet rapidement en fonction des contraintes techniques et budgétaires afin de concrétiser une partie des propositions.
La réflexion globale menée pourra être envisagée à plus long terme, les élus se sont appropriés le projet et les travaux d'aménagement de l'aire de loisirs commencent progressivement.

Les points négatifs :
Peu de personnes présentes à l'amorce du projet (6 personnes dont 2 mamans)

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :
Peu d'habitants ont participé au projet, l'école aurait pu prendre part à la réflexion plus tôt dans la démarche de projet.

Atelier 4 **DES FLEURS, MAIS POUR QUI ?**

Photo de l'atelier

Commune support : **Montrieux-en-Sologne**

Intervenant(s) : **Sologne Nature Environnement (Alexandre Roubalay)**

Public visé : **Scolaires**

Nombre de personnes participantes : **26 enfants maternelles et une enseignante et deux parents d'élèves**

Date(s) de réalisation : **13 mai 2014 (matinée)**

Temps consacré : **11 heures**

RETOUR D'EXPERIENCE
Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Objectif(s) :

Nommer des insectes, connaitre des critères d'identification, savoir différencier des araignées, insectes et « mille-pattes », manipuler des petits animaux, respecter le vivant.

Déroulement :

Dans la zone non fauchée, les enfants découvriront la vie de la prairie : les petites bêtes qui s'activent pour décomposer la matière et transformer feuilles mortes, branches ou brindilles, excréments et animaux morts en humus. Munis de vaporisateurs à eau et de loupes, nous irons à la recherche des petites bêtes que nous essaierons d'identifier à l'aide de clés d'identification très simplifiée.

Les points positifs :

Atelier de proximité qui permet d'impliquer les élèves, leur enseignante et les parents présents. Intérêt pédagogique important, puisque les enfants découvrent les richesses de leur commune (situées à 10 m de l'école) et comprennent l'utilité d'une gestion adaptée.

Les points négatifs :

Ne pas faucher l'herbe ou tondre pendant que l'on explique le projet aux enfants (incohérence entre discours et pratique) ! – Des travaux de tonte sur des espaces verts ont été réalisés au même moment que l'atelier !

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Ajouter une ou deux séances pour mieux impliquer les élèves et développer une démarche de projet permettant une plus grande compréhension et implication.

Malheureusement la sortie famille pour les habitants n'a pas été retenue pour une meilleure sensibilisation générale.

Autres photos

Atelier 5 **S'informer des bonnes pratiques phytosanitaires pour protéger sa santé et son environnement**

Commune support : *MONTRIEUX-EN-SOLOGNE*

Intervenant : *Alice BOULANGER, FREDON Centre*

Public visé : Agents techniques et élus de la commune

Nombre de personnes participantes : **3 agents techniques, 2 élus de la commune**

Date de réalisation : 18 juin 2014

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Un document, synthétisant les constats établis à l'occasion du diagnostic des pratiques phytosanitaires ainsi que les exigences requises pour perfectionner ses pratiques, a été remis à la commune. Ce document constitue un état des lieux des différents points évoqués lors de l'audit (local de stockage, protections individuelles, matériel de traitement, bonnes pratiques avant et après le traitement, inventaire des produits en stock). Ce support a permis d'aborder point par point les données conformes ou non conformes. Au fur et à mesure, des conseils ont été formulés pour améliorer le lieu de stockage des produits phytosanitaires, la protection de l'applicateur, de la ressource en eau, etc.

Pour permettre à l'agent technique de prendre conscience de l'importance du port des équipements de protection individuelle et de savoir réaliser l'étalonnage du pulvérisateur, il lui a été proposé de s'équiper et de procéder à un traitement phytosanitaire (eau claire uniquement). Des verres mesureurs et un flacon contenant de l'encre invisible (faisant office d'herbicide) lui ont été remis à cet effet. Le mélange eau + encre invisible est ensuite épandu par l'agent sur une surface perméable, le matériel est rincé, etc. Les résultats de l'étalonnage sont étudiés puis, dans une pièce noire, l'encre invisible est révélée à l'aide d'une lampe UV sur l'ensemble des équipements portés par l'agent.

Les points positifs :

Sur les pratiques des agents
L'exercice de révélation d'encre invisible sur les équipements de protection individuelle de l'agent qui s'est porté volontaire a été fructueux. Malgré toutes les précautions prises par l'agent, il y a toujours des traces de produit (= encre invisible) réparties sur l'ensemble de la combinaison, des gants, des bottes.

Sur la méthodologie
Les points de vue des participants étant très variés sur la question de « l'écologie », ce qui a permis des échanges très fructueux entre les élus et entre les agents. La réunion de l'ensemble des acteurs de la commune sur la question du désherbage est constructive et favorise le partage.
L'atelier se déroulant de manière très libre, dans les locaux des services techniques, les échanges se font plus facilement entre les élus et les agents. Cette intervention permet de mettre en avant les nombreuses contraintes, liées notamment à la réglementation, associées à l'utilisation des produits phytosanitaires. Le personnel technique, en possession d'un Certificat Individuel pour l'application de ces produits, connaît la plupart de ces exigences ce qui n'est pas tout le temps le cas pour les élus municipaux. Cela permet d'éveiller les consciences sur les problématiques d'utilisation de ces produits dangereux. Le corps décisionnel, que constituent les élus, est informé directement des éléments à améliorer pour protéger la santé de l'agent mais aussi de la population.

Les points négatifs :

Sur les pratiques des agents
Pour améliorer les conditions de travail des agents et se mettre en conformité avec la réglementation, la mairie doit mettre à disposition de ces agents un local de stockage aux normes ainsi que les équipements de protection requis pour les traitements herbicides.

Par manque de temps, l'apprentissage de la consultation régulière du site internet e-phy (catalogue des produits phytosanitaires et de leurs usages en ligne) n'a pu être effectué.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Pas de commentaires

Préparation du mélange eau + encre invisible pour exercice

Etalonnage du pulvérisateur

Révélation de l'encre invisible sous lampe

Atelier 6 **DECOUVRIR LA RICHESSE DES ZONES REFUGE**

Photo de l'atelier

Commune support : **Montrieux-en-Sologne**

Intervenant(s) : **Sologne Nature Environnement (Alexandre Roubalay)**

Public visé : **Scolaires**

Nombre de personnes participantes : **28 enfants (CP) et une enseignante, deux parents d'élèves**

Date(s) de réalisation : **27 mai 2014 (matinée)**

Temps consacré : **9,5 heures**

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :
Atelier Découverte de la prairie : Les insectes auxiliaires et fabrication d'un herbier des prairies.

Déroulement :
Qu'est-ce qu'une fleur ? A quoi servent ses feuilles ? Après avoir pris conscience de l'intérêt des plantes et de quelques principes de base vis-à-vis de la récolte dans la nature, les enfants apprendront à identifier quelques plantes en fabriquant leur propre herbier. Les relations entre les plantes de la prairie et les animaux feront également partie de la découverte. Les auxiliaires et leurs relations avec les plantes feront l'objet de jeux et d'activités pour mieux comprendre l'intérêt de les préserver.

Les points positifs :
Elèves et enseignante impliqués et motivés. Permet de mieux comprendre les interactions entre l'homme et son environnement et donc la gestion des espaces communs.

Les points négatifs :
Si les espaces communaux n'avaient pas été tondus avant l'atelier, nous aurions pu réaliser cette sortie sur un espace communal (et non pas un privé).

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :
Ajouter une ou deux séances pour mieux impliquer les élèves et développer une démarche de projet permettant une plus grande compréhension et implication.
Ajouter une sortie familles.

Autres photos

Atelier 7

Mettre en œuvre une méthode de gestion écologique pour l'entretien des espaces publics

Commune support : *MONTRIEUX-EN-SOLOGNE*

Intervenant : *Alice BOULANGER, FREDON Centre*

Public visé : Agents techniques et élus des communes participants à l'initiative

Nombre de personnes participantes : **3 agents techniques, 2 élus, 1 habitante**

Date de réalisation : 18 juin 2014

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Au cours de cet atelier, un parcours dans le centre-bourg a été effectué dans le but d'observer des zones où l'entretien pose problème et/ou des alternatives ont été mises en place. Dans un premier temps, sur chaque espace observé, le but était de mettre en évidence les risques de transfert des produits appliqués. L'objectif est d'amener les représentants de la commune à classer ses espaces en fonction du niveau de dangerosité pour la ressource en eau et pour les personnes sensibles, et de concentrer ses efforts de réduction d'usage des pesticides sur les zones à risque élevé (cas de la rue principale très pentue qui aboutit sur l'étang). En complément, les agents ont pu bénéficier de conseils personnalisés, avec l'appui de photos de techniques ou de matériels, pour adapter au mieux les méthodes alternatives aux surfaces communales. L'acceptation de la végétation spontanée et le principe de la gestion différenciée ont été abordés tout au long de la visite. Ces éléments font en effet partie intégrante de la stratégie visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.
Pour conclure cet atelier, la formulation d'arguments à confronter aux éventuelles remarques des habitants permet de défendre l'intérêt des changements de pratiques et des objectifs d'entretien des espaces communaux.

Les points positifs :

Sur les pratiques des agents

Grâce aux conseils avisés d'une élue, la commune connaît l'intérêt des plantes vivaces ; de nombreux massifs de la commune sont agrémentés de cette catégorie de végétaux. Il en est de même pour l'utilisation du paillage, généralisée sur l'ensemble des massifs, ou encore l'implantation d'une jachère fleurie. Ces éléments, stratégiques dans le cadre d'une démarche de réduction des produits phytosanitaires, ont été mis en avant en tant que bonnes initiatives de la commune. Par ailleurs, la pulvérisation d'herbicides sera désormais réfléchie de façon à éviter de les appliquer sur des zones à risque.

Un essai de tontes différenciées a été entrepris sur la vaste pelouse derrière la mairie et proche de l'aire de jeux. Cette pratique n'a pas été reconduite car la mairie l'a jugée inesthétique et dangereuse (vipères dans hautes herbes avec aire de jeux à proximité). Cette démarche a permis de faire la transition sur l'importance de la hauteur et de la fréquence de tontes. Sur un espace vert aussi étendu, des efforts sont nécessaires pour en limiter l'entretien.

Les points négatifs :

Pas de commentaires.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Après réflexion, pour formaliser les préconisations qui ont été discutées lors de l'atelier, il aurait été intéressant de retourner à la commune un document synthétique présentant de manière très visuelle les points d'action prioritaires sur la commune. Cela aurait pu prendre la forme d'une carte aérienne, pointant certains espaces et agrémentés de photos de la commune et de techniques d'entretien alternatives adaptées. Ce document aurait ainsi permis aux élus de savoir ce dont il a été question lors de cet atelier et de voir ce qu'il est possible de mettre en place sur la commune.